

**CANTINES DE SAINT-DENIS**  
**UNE RÉOUVERTURE À DOUBLE RISQUE :**  
**SANITAIRE POUR LES CHEMINOTS &**  
**ÉCONOMIQUE POUR LE CSE !**



La CFDT Cheminots prône la reprise des cantines par la SNCF dans un objectif d'optimisation économique et qualitative. En cette période de crise sanitaire, la CFDT exige l'octroi des titres-restaurant à tous les agents qui n'ont pas accès à un restaurant d'entreprise. ☹️☹️☹️



## CANTINES DE SAINT-DENIS

# UNE RÉOUVERTURE À DOUBLE RISQUE : SANITAIRE POUR LES CHEMINOTS & ÉCONOMIQUE POUR LE CSE !



### POURQUOI UN RISQUE ÉCONOMIQUE POUR LE CSE ?

À titre d'exemple, rien que sur le mois de juin, la réouverture des cantines des campus Étoiles et Wilson engendrerait un déficit mensuel de près de 90 000 €, impactant de fait les activités sociales de l'ensemble des agents de la société. ●

**L'UNIQUE SOLUTION PRÔNÉE PAR LA CFDT DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, C'EST LA REPRISE DE LA RESTAURATION DE SAINT-DENIS PAR L'ENTREPRISE, SEULE EN CAPACITÉ D'ANTICIPER LA PRÉSENCE ET LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL SUR CE BASSIN D'EMPLOI, DONT BÉNÉFICIERAIENT AUSSI CEUX QUI VIENNENT EN FORMATION OU EN RÉUNIONS.**

### LA RÉOUVERTURE AU 8 JUIN EST L'OCCASION DE RÉTROCÉDER LA GESTION DES RESTAURANTS DE WILSON ET ÉTOILES À LA SNCF

L'incitation de l'entreprise poussant pour la réouverture au 8 juin conforte la CFDT dans sa légitimité de rétrocession. Si l'entreprise souhaite prendre les décisions sur la restauration, qu'elle les assume pleinement ! La reprise de la restauration par l'entreprise permettrait sans nul doute de gommer de nombreuses inégalités de traitement selon les SA d'appartenance et les politiques de leur CSE de rattachement. En effet, sur le seul site de Saint-Denis, la disparité des situations est inacceptable et donne lieu à une large incompréhension de la part des cheminots puisque les restaurants implantés ouvrent des modalités de traitement différentes de par les CSE. La concentration des salariés du Groupe et la proximité de ces sites de restauration auraient dû faciliter la recherche d'une solution globale, adaptée à cette configuration particulière, mais force est de constater que l'entreprise ne souhaite pas et n'a jamais voulu se saisir de ce dossier.

Si une nouvelle fois l'entreprise devait soutenir économiquement la gestion de la restauration CSE par CSE en sortant le chéquier, cela démontrerait l'ineptie à laquelle elle est confrontée, mais qu'elle n'ose regarder en face. Pour la CFDT, si cela se faisait, ce ne serait qu'une solution à court terme. Des discussions nationales sur la reprise de la restauration de Saint-Denis doivent être engagées ! ●

**LA REPRISE TOTALE PAR L'ENTREPRISE DE L'ACTIVITÉ DE RESTAURATION SUR SAINT-DENIS LUI PERMETTRAIT SANS NUL DOUTE DE MIEUX ADAPTER L'OFFRE À LA DEMANDE, D'AVOIR UN PRIX DE REPAS UNIQUE POUR TOUS LES CHEMINOTS, MAIS ÉGALEMENT DE FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉCHELLE SUR L'ACHAT DES DENRÉES.**

